

HABILITATION ÉLECTRIQUE POUR ÉLECTRICIEN B1V-B2V-BR-BC-BE



Objectifs

A l'issue de la formation, le participant sera capable :

- D'énoncer les risques d'accidents lors de travaux électriques en zone de voisinage des installations électriques haute (HTA) et basse tension (BT),
- De transposer les règles exposées dito dans le cadre de son activité,
- De mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18-510 lors de travaux d'opérations sur les ouvrages électriques, appareillages électroniques en basse tension,
- D'adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique,
- De s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur d'habiliter le participant en toute connaissance de cause au niveau d'habilitation visé (H0(V)-HF-B1-B1V-B2-B2V-BC-BR-BE Essai-BE Vérification-BE Mesure).

Durée

3 jours

Exemple de programme de formation

Généralités sur le risque électrique

Évaluation des risques et incidence sur le comportement, règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique, les personnes intervenantes, les zones d'environnement, les documents écrits, les fonctions de l'appareillage, l'utilité des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages.

Opérations en basse tension, visualisation et étude de film INRS Habilitations BP-BS-B1- B1V-B2-B2V-BC-BR-BE essai, vérification, mesurage, manœuvre, BR et B2V spécifiques aux installations photovoltaïques.

- Travaux hors tension en BT, la consignation en BT
- Missions : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant
- Travaux au voisinage de pièces nues sous tension en BT
- Évaluation des risques, procédures à mettre en œuvre
- Interventions en BT, Interventions de dépannage et de connexion
- Opération d'entretien avec présence de tension • Opération spécifique sur les installations photovoltaïques suivant NFC 18-510

Nouveaux décrets

- Objectifs nouveaux pour la formation théorique et les prérequis associés
- Définition des opérations dites « non électriques » et « électriques »
- Nouvelles zones de travail en champ libre et à l'intérieur d'un local sur un chantier électrique
- Définition des savoirs-faire associés aux niveaux d'habilitation (réalisation pratique des consignations, réalisation pratique de mesurage, etc.)

La sécurité lors des opérations de mesurage

- Étude des protections individuelles.
- Appareils électroniques amovibles et portatifs à main.
- Conduite à tenir en cas d'incendie et/ou d'accident d'origine électrique.
- Mise en pratique sur matériel ou sur les installations propres à l'établissement (en cas de formation intra).
- Contrôle des connaissances théoriques et pratiques suivant NFC 18-510.